

compte de tout. La base de cette économie, c'est la ferme familiale rentable, mais les fermes de subsistance sont nombreuses dans ma circonscription. Il s'agit de fermes de cinq à dix acres où le propriétaire cultive des fruits, élève des volailles ou produit du lait sur une petite échelle. Elles sont loin de rapporter autant que d'autres. L'exploitant y cultive des fruits, il y possède ses propres vaches, y produit son propre porc et son propre bacon, y fait sa propre mise en conserves. Sa terre lui donne aussi d'autres denrées et, dans la plupart des cas, le combustible dont il a besoin. Il se chauffe au bois.

Ma circonscription compte des douzaines et des douzaines de ces cultivateurs, dont les fermes sont de toute beauté: vergers splendides, belles pelouses, jolies maisons, allées bien entretenues. Certaines personnes trouveraient que le niveau de vie de ces gens-là n'est pas très élevé, mais eux-mêmes en sont satisfaits et, du point de vue culturel, plus que satisfaits. A mon avis, il y a place pour les fermes de subsistance dans notre économie. Les chiffres seuls ne nous permettent pas de juger du succès de tous les secteurs de l'agriculture, car les chiffres ne nous donnent pas un aperçu complet.

Je suis de ceux qui croient qu'à l'avenir nous devons songer à décentraliser nos villes et leurs populations, ainsi que les industries. Au lieu d'avoir des unités de plus en plus grandes qui deviennent à la fin des fermes industrielles et d'assister au départ des cultivateurs vers les villes, je crois que nous devrions faire tout ce qui est possible pour maintenir et donner de l'essor à une économie rurale saine et satisfaisante.

Je crois aussi qu'il y a place pour l'agriculture à temps partiel. Je constate qu'on s'y intéresse de plus en plus et, à mon avis, cette activité doit être encouragée. Elle comprend des personnes qui travaillent dans l'industrie forestière, qui parfois s'occupent de sylviculture, d'apiculture, bref, d'agriculteurs à temps partiel s'intéressant à différents domaines. Selon moi, plus nous pourrions inciter les gens à cultiver le sol du Canada, le mieux ce sera pour notre pays et plus notre société sera saine et stable. Je soutiens que nous devrions encourager le développement de ces trois genres de ferme. Il reste beaucoup de recherches et d'enquêtes à faire avant de pouvoir se prononcer une fois pour toutes à leur sujet.

Depuis quelques années, on s'intéresse davantage aux possibilités qu'offre la ferme familiale exploitée collectivement. Ce genre d'entreprise n'entre pas en conflit avec la ferme familiale traditionnelle. A maints points de vue, elle est plus avantageuse que celle

d'un seul propriétaire. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'une exploitation d'envergure ou à laquelle plusieurs membres d'une même famille sont mêlés, elle offre une excellente solution aux problèmes que posent la propriété familiale et le testament, problèmes que bien des cultivateurs connaissent depuis quelque temps. Il y a vingt ans, qui eût cru qu'un cultivateur eût à s'inquiéter de la valeur de ce qu'il allait léguer, des droits de succession et ainsi de suite? Les députés qui s'intéressent à ces questions constatent de plus en plus qu'elles préoccupent beaucoup les cultivateurs, à cause de la liquidation de l'entreprise familiale.

Selon moi, les sociétés agricoles du genre familial seront de plus en plus nombreuses à l'avenir. A mon sens, cela ne modifiera pas du tout la situation, mais l'industrie agricole deviendra plus efficace et cela accroîtra la sécurité de la famille intéressée à l'exploitation de la ferme proprement dite. Toutefois, monsieur le président, je ne pense pas qu'il faille pousser davantage la recherche et l'examen des divers problèmes que posent l'exploitation de ces divers genres de fermes et la propriété, surtout quant au financement de l'achat des terres. Comme l'a déclaré mon préopinant, cette question intéresse surtout les jeunes couples qui entendent se livrer à l'agriculture. Puis, il y a la question de l'achat d'outillage et de la construction d'une maison et des autres bâtiments nécessaires à l'exploitation d'une ferme moderne.

Bien que nous, au Canada, ayons acquis une longue expérience de l'agriculture, que nous comptons des spécialistes très compétents sur les plans fédéral et provinciaux et que nos universités canadiennes soient dotées d'un personnel agricole aussi très compétent, je pense que nous pourrions quand même tirer parti de l'expérience d'autres pays. Je parlerai brièvement de deux pays seulement. Permettez-moi de dire que le Canada n'est pas le seul pays aux prises avec les problèmes que posent l'entretien et l'exploitation d'une ferme familiale. C'est un problème très généralisé dans certaines parties de l'Europe, de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. En Grande-Bretagne, par exemple, le gouvernement a institué ce qu'on appelle un programme d'aide aux petits agriculteurs, destiné à aider aux petits agriculteurs qui possèdent au moins 20 acres de terre arable mais pas plus de 100 acres. Il s'agit de petites entreprises agricoles par rapport à certaines qui existent au Canada, mais cette aide revêt la forme de subventions directes, jusqu'à concurrence de \$3,000, en vue de l'amélioration du sol, grâce au labour, à l'assèchement ou à l'irrigation, de l'achat d'engrais, et ainsi de suite. Comme je l'ai dit, c'est une expérience que l'on tente en Grande-Bretagne, afin de permettre à ces